

PRESIDENCE BELGE DU CONSEIL DE L'UE

Les priorités

CONTEXTE

La présidence du Conseil de l'Union européenne est une fonction tournante occupée successivement par chaque État membre de l'UE dont la mission est de coordonner et faciliter les travaux au sein du Conseil. Une fonction importante puisque le Conseil est le second co-législateur, aux côtés du Parlement européen.

Du 1er janvier au 30 juin 2024, c'est au tour de la Belgique de prendre les rênes des travaux des ministres des États membres.

Cette présidence revêt un caractère particulier puisqu'elle se déroulera à cheval sur deux législatures européennes, les prochaines élections européennes ayant lieu le 9 juin 2024, en France.

PRIORITES DE LA PRESIDENCE BELGE

Affaires économiques et financières

La présidence belge souhaite **améliorer l'accès des PME aux financements** en finalisant l'Union des marchés des capitaux (UMC). Pour cela, elle œuvrera à la finalisation des dossiers suivants :

- Stratégie de l'UE pour les investisseurs de détail (RIS)
- Législation sur la cotation : rendre les marchés des capitaux plus attractifs pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des PME aux capitaux

Le mandat belge souhaite également :

- Finaliser la réforme du cadre pour la gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts
- **S'attaquer aux écarts de TVA.** Dans ce contexte, la proposition sur « la TVA à l'ère du numérique » qui vise à généraliser la facturation électronique, représentera également une priorité pour le mandat belge
- Examiner l'utilité d'une réglementation fiscale plus unifiée dans d'autres domaines, à l'instar de celle portant sur les travailleurs mobiles.

Politique commerciale

La présidence belge du Conseil de l'UE encouragera la **diversification des exportations et des chaînes d'approvisionnement de l'UE**, avec l'objectif principal de sécuriser l'accès aux matières premières critiques.

S'agissant de la politique commerciale de l'UE, plusieurs objectifs :

- La mise en œuvre des accords existants entre l'UE et le Royaume-Uni
- La poursuite des concertations en cours avec la Suisse en vue de parvenir à un nouveau cadre pour les relations UE-Suisse
- La conclusion des accords d'association avec Andorre et Saint-Marin
- Le renforcement de la coopération au sein de l'Espace économique européen (EEE)
- Le suivi des dossiers législatifs relatifs aux instruments commerciaux ou à leur révision, y compris en ce qui concerne l'examen des investissements directs étrangers (IDE) et la mise en œuvre de la stratégie de sécurité économique dans son ensemble
- La mise en œuvre complète des accords commerciaux ; Les PME, le commerce et le développement durable, le commerce numérique et la normalisation seront des domaines clés.

Emploi et politique sociale

La présidence belge sera celle du dialogue social. Plusieurs événements seront organisés :

- **Le sommet des partenaires sociaux européens à Val Duchesse le 31 janvier 2024** : la présidence belge s'efforcera de faire progresser les résultats des discussions des partenaires sociaux européens sur le télétravail et le droit à la déconnexion.
- **Sommet social tripartite le 20 mars 2024**
- **Déclaration de la Hulpe les 15 et 16 avril 2024** : les ministres de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances de l'UE, les représentants des institutions européennes, les partenaires sociaux européens et la société civile européenne définiront les priorités sociales de la Commission européenne pour la période 2025-2029.

Au cours du premier semestre 2024, la Belgique souhaite **finaliser les dossiers suivants** :

- Directive sur l'amélioration des conditions de travail des **travailleurs de plateformes**
- Règlement visant à interdire les produits fabriqués par le **travail forcé**
- Révision des règlements relatifs à la **coordination des régimes de sécurité sociale**

La présidence belge soutiendra également l'avancement des propositions relatives :

- à la santé mentale au travail,
- aux conditions-cadres pour l'économie sociale,
- à un cadre de qualité renforcé pour les stages,
- et à la numérisation de la sécurité sociale.

Elle jouera un rôle actif dans le suivi de l'initiative de la feuille de route sur les substances cancérigènes.

En matière d'emploi, la Belgique veut promouvoir **une mobilité équitable de la main d'œuvre**, et **investir dans les compétences et la formation continue**. Elle accueillera le sommet de l'OCDE sur les compétences.

Marché intérieur et industrie

La présidence belge intégrera à tous niveaux les intérêts des PME. Elle évaluera la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur des PME et accordera une attention particulière au paquet d'aide aux PME (*SME Relief Package*). Dans ce contexte, elle travaillera sur le projet de règlement sur les retards de paiement.

Pour faire progresser le marché unique, les priorités suivantes ont été identifiées :

- Faire avancer les travaux restants relatifs à l'instrument du marché unique pour les situations d'urgence (IUMU) afin de répondre aux conséquences des crises affectant le marché unique
- Examiner le fonctionnement du marché intérieur et réfléchir à son orientation future pour la période 2024-2029 (remise du rapport sur l'état du marché unique par Enrico Letta en mars 2024)

La Belgique entend également faire du **renforcement de la politique industrielle** européenne sa priorité. Pour cela, elle prône :

- Une approche par écosystème et par chaîne de valeur
- Une évaluation de l'efficacité d'instruments tels que les projets importants d'intérêt européen commun (IPCEI), la collaboration entre clusters, InvestEU et l'EIC
- Une analyse de la manière dont ces instruments peuvent soutenir une approche plus inclusive des PME

Un accord devrait être trouvé sur le projet de règlement sur l'industrie à zéro émission nette (NZIA) sous le mandat belge.

Enfin, la Présidence belge a pour objectif de responsabiliser les consommateurs sur le marché européen, en faisant avancer :

- La révision de la directive sur les voyages à forfait, qui vise à garantir aux consommateurs l'information et la protection dont ils ont besoin pour effectuer des choix éclairés
- La révision de la directive sur les modes alternatifs de résolution des conflits, en complétant ces initiatives par des sanctions appropriées qui dissuadent les entreprises de violer les droits des consommateurs
La transition vers l'étiquetage numérique des produits afin de promouvoir des étiquettes plus claires
- Le règlement sur la collecte et le partage des données relatives aux services de locations de logement de courte durée

Environnement

La Présidence soutient la **poursuite de la mise en œuvre du Pacte Vert** et œuvrera pour finaliser les projets législatifs suivants :

- Le règlement relatif aux **normes d'émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires lourds**
- Le règlement relatif aux **emballages et déchets d'emballages**
- Le règlement en matière d'écoconception applicables aux produits durables (ESPR)
- Le règlement sur la notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)
- La directive sur le **devoir de vigilance**

- La directive relative à la justification et à la communication des allégations environnementales explicites
- La directive sur les règles communes visant à promouvoir la réparation des biens

Numérique, cyber

Pour accélérer la transformation numérique, la Présidence s'appuiera sur l'expérience acquise par les pôles européens d'innovation numérique (EDIH). L'objectif sera d'aider les PME à adopter les nouvelles technologies numériques et à améliorer les compétences numériques de leurs salariés.

Les priorités :

- Finalisation de tous les travaux en cours concernant la loi sur l'intelligence artificielle (IA)
- Finalisation de tous les travaux en cours relatifs à l'amendement de la loi sur la cybersécurité et la loi sur la cyber-résilience en vue de renforcer la sécurité de notre société numérique et des chaînes d'approvisionnement
- Evaluation du programme pour une Europe numérique et du programme Horizon Europe

Energie

La priorité est mise sur l'essor du commerce international de l'hydrogène avec :

- La promotion d'un système de certification crédible et des plateformes de marché
- Une garantie de transparence pour attirer les investissements nécessaires
- Des outils de financement adéquats

En outre, la Présidence encouragera la vague de rénovation énergétique en organisant une « Semaine de la rénovation » consacrée au partage d'informations sur les politiques récemment menées, à l'échange des bonnes pratiques et à l'examen de nouvelles technologies et d'instruments incitatifs innovants.

Plus d'informations sur le programme de la présidence belge sur le site dédié : <https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/fr/programme/le-programme-de-la-presidence-belge/>